

---

**LST asbl**

**Mouvement Luttes Solidarités Travail**

[www.mouvement-LST.org](http://www.mouvement-LST.org)

Tél : 081-22.15.12



Rue Pépin, 27 • B - 5000 Namur [federation@mouvement-LST.org](mailto:federation@mouvement-LST.org) IBAN : BE67 0013 3858 9387

---

## **CAMPAGNE « TRANSPARENTS » 2018**

**LA PLACE DES PLUS PAUVRES AU SEIN DE LEUR COMMUNE**

**Recueil d'articles de notre journal « la main dans la main »**

Pour nourrir le dialogue avec les personnes fréquentant votre organisation



## **Recueil d'articles**

**1. Accueil des étrangers : « Des espoirs » et « D'ici ou venus d'ailleurs... Mêmes combats »** P1

**2. Mendicité : « C'est un gagne-pain »** P3

Pour aller plus loin :

- Décembre 2016 page 4 « Répression de la mendicité »
- Juillet/août 2017 page 4 « Mendicité, nouvelles répressions »
- Page du site sur la mendicité « Le mendiant est-il un délinquant ? »

**3. Logement : « Plan Wallon de lutte contre la pauvreté : ce que nous avons à en dire » et « SOS pour un logement »** P4

Pour aller plus loin :

- Mars 2015 page 5 « Naître, vivre et mourir, de la rue à la rue »

**4. RIS et PIIS : « Un avenir toujours plus incertain »** P6

Pour aller plus loin :

- Mai/juin 2016 page 3 et 4 « Extraits de notre analyse sur le PIIS »
- Décembre 2016 page 3, Témoignage « Qu'est-ce qu'ils veulent faire de nous ? »
- Mars 2017, Journal spécial « activation »

**5. Exploitation : « Pour une société plus démocratique, juste et solidaire »** P7

Pour aller plus loin :

- Avril 2015 page 4 et 5 : « Quel rôle les services publics jouent-ils encore dans la lutte contre la pauvreté ? »

**6. Citoyenneté : « Quelles possibilités de rester citoyen quand on est pauvre ? »** P8

Pour aller plus loin :

- Rapport bisannuel 2016-2017 « Citoyenneté et Pauvreté »

Voulons-nous une commune

Qui refuse l'accueil des étrangers et en général de toutes celles et ceux qui sont dans la misère

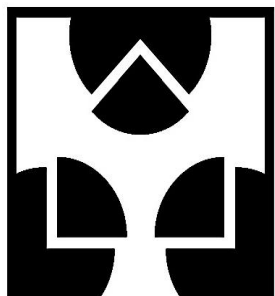
OU

Qui s'ouvre à tous dans un souci de dialogue et de mieux vivre collectif

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°326. Septembre 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T TRAVAIL

## SOMMAIRE

- P.2** *ANDENNE* –  
**UN NOUVEAU DEPART**  
Un militant témoigne de son parcours pour retrouver un emploi
- P.3** *HAINAUT* –  
**UN LOGEMENT DURABLE**  
Une famille témoigne
- P.4-** *FÉDÉRATION* –  
**UNE VISION MILITANTE**  
Famille pauvre : soutenir le lien dans la séparation
- P.5** *NAMUR-*  
**DES ATELIERS D'ETE**  
Entre la peinture, le bois et autre ateliers, il faut choisir  
**LA PORTE OUVERTE QUELLE AVENTURE**  
J'étais esclave de l'alcool
- P.6** *NAMUR-*  
**HORS CADRE**  
Des ateliers d'été
- P.7** *ANDENNE* –  
**HORS CADRE**  
La terre et nous
- P.8** *FÉDÉRATION* –  
**CA SE PASSE**  
Ici et là on se mobilise



## EDITO

### DES ESPOIRS

Depuis plusieurs années, des familles sont obligées de quitter leurs pays pour un avenir meilleur. La violence de la guerre ne permet pas l'espoir de vivre en toute liberté. Toutes ces images de l'exode nous rappellent qu'il y a quelques années se sont des belges qui partaient sur les routes pour fuir le nazisme.

Heureusement, des personnes se solidarisent pour apporter de l'aide à ces familles déracinées. Grâce à la solidarité il y a de l'espoir.

Dans ce numéro de septembre, des témoignages vous feront découvrir la force qu'ont les familles pour vivre l'espoir d'un monde meilleur.

Lors des ateliers d'été, des personnes ont montré leur savoir dans les ateliers d'écriture, de dessins, à travers le maniement d'un pinceau, d'un rouleau de peinture ou l'utilisation d'une foreuse, d'une scie circulaire pour la création d'une armoire.

Que de bons moments passés ensemble autour d'un projet.

A.D

**Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et PARTAGE ce JOURNAL  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**



## D'ICI OU VENUS D'AILLEURS... MÊMES COMBATS

**NAMUR**

### Le défi de réunir sa famille

Une militante

Se retrouver en famille est aussi une priorité pour eux lorsque tout le monde n'a pu faire le voyage en même temps. Et ce n'est pas si simple de réunir la famille légalement. Il faut notamment avoir un revenu suffisamment élevé et un logement suffisamment grand.

**«Dans les années 1970, on venait charger des travailleurs précarisés qui logeaient au «55» (lieu d'hébergement à Namur) pour nettoyer les cuves de produits dangereux chez Solvay. Un travail très dangereux et non déclarés»**

Jojo



Des personnes regardent un film sur l'immigration à la permanence.

### DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU RABAIS

Les conditions d'accès à notre pays sont de plus en plus sévères. Or, leurs conditions de vie sont si mauvaises dans leur pays et leur espoir d'accéder à une vie meilleure est si grand que les migrants ne s'arrêtent pas aux

### AU-DELÀ DES DISCOURS SIMPLISTES

Le discours de l'extrême droite se banalise. On nous fait croire que les étrangers sont responsables de tous nos maux. A LST nous constatons hélas que la misère divise.

Qu'il s'agisse du combat de vivre en famille ou de lutter contre l'exploitation, certains immigrés sont face aux mêmes difficultés que les familles belges pauvres.

portes de l'Europe parce qu'elles leur sont fermées. Alors, ils tombent dans la clandestinité. Des employeurs peu scrupuleux tirent profit de cette main d'œuvre désespérée.

Or, à l'échelle du monde, les 20% les plus pauvres ne perçoivent que 1,4% des revenus. Et à l'inverse les 20% les plus riches s'accaparent plus de 80% des richesses (UNDP, 1992). Ces chiffres s'expliquent par l'exploitation des plus pauvres au profit de certains. C'est ça qui doit nous mobiliser pour lutter ici et ailleurs, peu importe notre nationalité.

### VIVRE EN FAMILLE

A LST nous parlons souvent du défi que cela représente de vivre dans une famille unie, sans que les enfants ne soient placés pour des raisons de pauvreté.

Par ailleurs, une entreprise belge peut, en toute légalité, créer une filiale dans un pays européen avec une législation sociale moins développée.

Dans un prochain numéro de ce journal, nous donnerons la parole à des personnes immigrées pour faire écho de leur parcours.

Dernièrement, à la permanence de LST on a invité Jojo Burnotte (FGTB) pour en savoir plus sur les réalités des personnes qui proviennent d'autres pays et qui vivent en Belgique.

Par ce canal détourné, elle fait venir des travailleurs en Belgique qui ne bénéficient que du niveau de la sécurité sociale de leur pays d'origine. De ce fait, ils coûtent beaucoup moins cher et leurs employeurs remportent les marchés de travail. LST coopérative en sait quelque chose de cette concurrence.

**«On a été surpris d'apprendre que la première raison, actuellement pour venir s'installer en Belgique, c'est pour réunir les différents membres de la famille»**

Les plus pauvres belges font aussi souvent l'expérience de cette exploitation économique. Exemple :



Claudine et Marie

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,  
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU  
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE A LIRE.**

Qui cache la pauvreté et chasse les mendiants pour maintenir l'ordre

OU

Qui répond à l'état de besoin de ceux qui vivent sans revenus ou dans des situations de misère



LA MAIN DANS LA MAIN – N°344 – SEPTEMBRE 2017

NAMUR

## C'EST UN GAGNE-PAIN

*QUAND ON A TRÈS PEU D'ARGENT POUR VIVRE, ON RISQUE D'ÊTRE PUNI PAR LES LOIS*

La commune a interdit la mendicité sur Namur. Alors, je voulais vous écrire ce que je vis encore à l'heure actuelle.

A l'heure actuelle, je dois encore faire la manche, je n'ai pas assez avec le minimex. Quand je touche mes 864,74 euros (10 euros en plus depuis juin), je paie mon loyer de 450 euros, 90 pour l'électricité et 50 pour le remboursement de la caution. S'ajoute 75 euros pour l'eau. Je rembourse aussi une vitre. Je fais des courses nourriture pour 200 euros. J'achète des pommes de terre, du café, du sucre, de la viande, du pain, des produits de nettoyage et tout. Il y a trois, quatre ans, dès que j'ai pu, je me suis acheté un frigo, pour garder la nourriture au frais et pouvoir congeler le pain et la viande et finir plus facilement le mois, je l'ai toujours. Et ça m'aide bien.

19 euros. Voilà ce qu'il me reste pour les vêtements, les transports, les soins de santé, les loisirs, et chercher du travail. La mendicité, on ne peut pas l'enlever, c'est notre gagne-pain. Avant, j'étais à la rue, je n'ai pas eu droit au CPAS. Soutenu par LST et mon avocat, j'ai gagné au tribunal contre le CPAS, j'ai perçu un mois d'arriérés en

plus de mon minimex et j'ai pu me louer un logement.

Je faisais la manche pour manger, me laver, laver mes vêtements. C'est important pour moi de rester propre et en forme. Mais tout ça, ça coûte. 2 euros par ci, 2 euros par là. La manche, je n'avais pas le choix.

Ça va mieux avec le minimex et un logement, mais ce n'est pas suffisant. Alors je fais parfois les messes. Je suis toujours poli. Un « bonjour », un « merci », un « bon dimanche »... Je donne aussi un coup de main pour ranger l'église. Les gens sont sympas.

Maintenant, c'est interdit ou règlementé. A Charleroi, chaque jour, c'est un endroit différent de 8h à 18h. - art 2 du règlement communal relatif à la mendicité : « la mendicité sur le territoire de la Ville de Charleroi fait l'objet d'une répartition par zones correspondant aux territoires des anciennes communes fusionnées pour constituer la Ville de Charleroi »

Par exemple, le mardi, c'est Gilly et Gosselies. Ailleurs, tu ne peux pas. Alors, on se retrouve trop au même endroit.

Et ce n'est pas bien. Pas pour nous ni pour les gens. Ils n'ont pas d'argent à donner à tout le monde.

Charleroi, Bruxelles, Liège, Namur... C'est l'interdiction. Les villes se suivent dans cette interdiction. La police m'a déjà arrêté 3 ou 4 fois parce que je faisais la manche. A Charleroi, l'argent est confisqué.

Voilà, c'est pour l'état que j'ai mendié. Alors, je dois donner l'argent, me lever et aller ailleurs.

Dans le parking commercial, c'est 7 fois par jour. Dès qu'on les voit, on se casse. Dans les grandes surfaces, c'est le gardien privé qui nous fait dégager.

L'interdiction de la mendicité, c'est pousser certains à aller voler. Un peu de nourriture. Des vêtements qu'on revend. Même pour manger, c'est puni par la loi. Quand on n'a pas assez d'argent, on risque d'être puni par les lois. C'est scandaleux.



La mendicité m'a permis d'arrondir mes mois sans violence, sans agressivité. Si on me donne, on me donne. Sinon, tant pis. Quelqu'un me donnera plus tard. Je suis poli et dans la légalité.

J'écris ces mots pour qu'on puisse continuer à mendier. Que ceux qui en ont besoin puisse garder un gagne-pain.

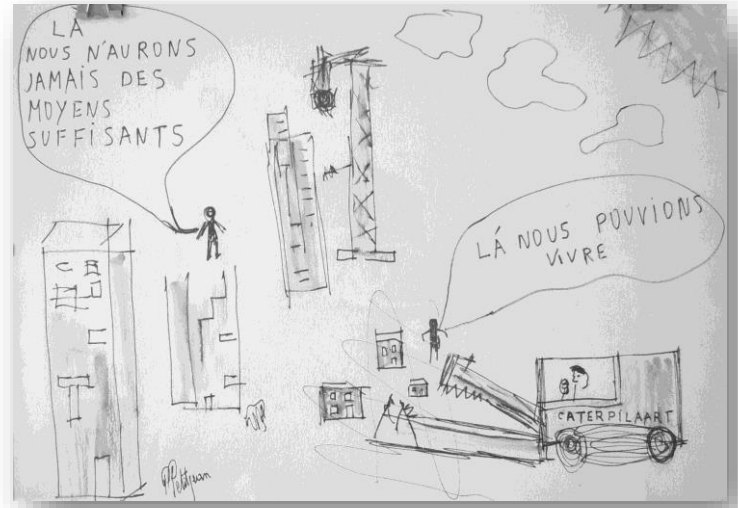
*Un militant de LST Namur*



## ANDENNE

### PLAN WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : CE QUE NOUS AVONS À EN DIRE...

DEPUIS FÉVRIER 2016, EN RÉUNION CAVES À LST ANDENNE, NOUS  
AVONS DÉCIDÉ D'ENTAMER UN NOUVEAU CHANTIER : L'ANALYSE DU PLAN  
WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ<sup>1</sup>



Réalisation de l'atelier « caricatures »

#### INTRODUCTION AU TRAVAIL ET À LA MÉTHODOLOGIE

Avant d'entrer dans le document, nous avons voulu choisir une porte d'entrée, des lunettes pour lire un texte qui se veut séduisant. Nous avons voulu nous garantir le recul nécessaire et le questionner au départ de notre point de vue.

Deux axes essentiels nous apparaissent :

1. Quelle est la place du plus pauvre ?
2. Par rapport à l'accès et à la garantie des droits essentiels, qu'est-ce qui est promu ? Est-ce essentiellement des secours d'urgence, ou bien des actions qui libèrent vraiment, en nous permettant de retrouver notre place de citoyen et d'habitant de Wallonie ?

Au départ de ces axes, nous avons créé 4 questions qui ont balisé notre analyse :

- Est-ce que les propositions vont dans le sens de garantir les moyens suffisants qui permettent un accès aux biens fondamentaux pour tous ? Oui, non ? Pourquoi ?
- Pour certains accès aux biens fondamentaux, il faut une garantie de service public. Est-ce le cas dans la proposition ? Est-ce nécessaire pour cette thématique ?
- Est-ce que ces propositions libèrent vraiment ? Est-ce qu'on atteint les causes de la pauvreté avec ces propositions ? Oui-non et à qui servent réellement ces mesures ?
- Est-ce qu'il y a une place pour une participation des pauvres ? Oui-non. Comment faire entendre notre point de vue sur cette question ?

Nous avons privilégié 2 thèmes : le logement et la santé

#### THÉMATIQUE LOGEMENT :

De notre point de vue, ce qui nous apparaît important par rapport au logement et que nous avons partagés dans nos rencontres :

« Le logement pour tous. Comment on va garantir les moyens à tous de payer son loyer ? ».

« C'est quoi un logement décent ? C'est plus facile de mettre des abris de nuit et de dire : « S'ils veulent se loger, ils n'ont qu'à aller là ! ».

« Comment permette à tous ces services liés au logement de se remettre en question, qu'ils ne travaillent pas sur et pour eux même ? ».

« Notre charge du loyer, elle représente plus de la moitié de notre budget ».

« On doit correspondre aux normes : nombre de chambres...mais si tu es de bonne famille, que tu as un salaire, alors, on ne regardera pas à cela ».

« Un logement, c'est le premier outil pour sortir de la misère ».

« C'est difficile d'accéder à un logement notamment sur la question de la garantie locative, des frais de déménagement, les questions de la discrimination et de l'accès aux prêts hypothécaires ».

« Ma sœur a voulu aller chez ma tante car elle n'avait plus de logement. Ma tante habite un logement social et ma tante lui a dit de ne pas faire de bruit sinon, on la mettrait dehors ».

« On parle souvent d'aide au logement, mais que fait-on de l'aide à la survie ? Le logement c'est un toit. Mais vivre ? Tu ne vis pas avec un toit seulement ! ».

« Si tu touches 800 euros et que tu as un loyer à 600 euros parce que pas de place dans logements sociaux, il te reste 200 euros pour vivre ; Tu fais comment ? ».

« On nous impose des gestions budgétaires pour gérer notre logement. Ce n'est plus un choix, on nous l'impose. On aura alors un logement mais il faut voir ce qu'il nous reste après ».

« Pourquoi ne pas garantir que tous les logements ne dépassent pas 30% de notre revenu ? ».

« Mobiliser les tribunaux et la police par rapport à notre logement ? Le constat est que cela ne nous aide pas. C'est souvent pire après ».

« Pourquoi la pression la plus forte elle est sur le locataire et pas sur le propriétaire ? ».

« Le domicile c'est important ! Même si le logement est insalubre. Mais avoir un domicile ».

« On est de plus en plus obligé d'accepter un accompagnement pour avoir un logement. Si j'avais quelqu'un qui venait chez moi pour me dire comment aérer, je lui dirais qu'est-ce que vous faites là ? Je sais nettoyer. Mais si tu dis cela, tu risques de perdre ton logement ».

« Cela fait des années que je demande aux logements sociaux de faire les travaux parce que j'ai des plafonds fissurés. Ils sont venus faire des photos et devaient m'envoyer quelqu'un. Mais je n'ai jamais vu personne ».

« Le logement est aussi lié à la santé. Si c'est insalubre, la santé en prend un coup. Et si on n'est pas en bonne santé, on ne peut pas entretenir non plus ».

« Les critères, les accompagnements, les bonnes pratiques... qui va les décider ? Est-ce que nous, on aura réellement quelque chose à en dire ? ».

Suite page 5

<sup>1</sup> Ce plan est sorti en septembre 2015. Pour accéder à la version complète : [http://luttepauvrete.wallonie.be/sites/default/files/PLCP\\_20160602.pdf](http://luttepauvrete.wallonie.be/sites/default/files/PLCP_20160602.pdf)

**Qui stigmatise les SDF et les mal-logés par des solutions indignes, dégradantes**

OU

**Qui met en place une réelle politique de logements accessibles à tous**

Suite de la page 4

## NOUS RETENONS

Les propositions de ce plan en matière de logement nous inquiètent et nous déçoivent donc terriblement. Quand nous avons confronté chaque proposition avec ce que nous vivons, nous avons dû faire le constat qu'elles ne garantissent rien pour nous, peut-être le paiement du loyer pour le propriétaire, et puis après, ..."On mange des briques !", selon l'expression de l'une d'entre nous.

Il semble bien que ce soit les propriétaires ou les pouvoirs publics et leurs intérêts qui sont au centre de ce plan. Il n'y a pas de place pour les pauvres, sinon dans la condamnation, l'assistance, le contrôle et la criminalisation. On dirait, une fois de plus, que c'est de notre faute, si on n'a pas de logement.

Dans ces propositions, nous ne nous sentons pas du tout protégés ni entendus. En effet, il n'est pas prévu dans ces propositions que nous ayons un point de vue à apporter ou un avis à partager.

## A SUIVRE...

Nous vous invitons à lire la suite de nos réflexions par rapport à la thématique santé dans un prochain numéro de notre journal.

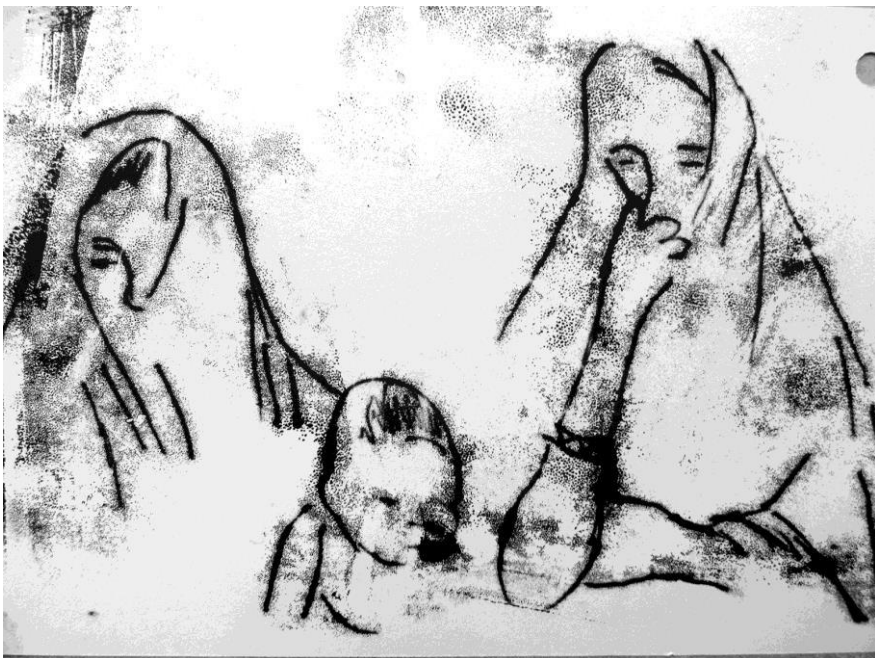
*Des militants des caves d'Andenne*



**LA MAIN DANS LA MAIN – N°338 – JANVIER 2017**

## NAMUR

## SOS POUR UN LOGEMENT PARCOURS DE PLUS EN PLUS DIFFICILE



*Dessin réalisé à l'atelier peinture de LST Namur par Isabelle*

A la rue depuis plusieurs mois, je suis à la recherche d'un logement. J'ai recherché dans les journaux, j'ai fait une demande dans les logements sociaux, dans les agences immobilières, chez Gestion Logement Namur qui est une immobilière sociale mais voilà je suis sur une liste d'attente. Et l'attente est longue, très longue.

Les maisons d'accueil sont remplies de personnes qui recherchent aussi un logement. Donc pas de place.

Dans le privé, certains propriétaires n'acceptent pas la caution du CPAS, ou alors le prix demandé du loyer est trop élevé pour mon revenu.

Et si il faut payer l'électricité, le gaz et l'eau en plus j'aurais du mal à me nourrir, me soigner car j'ai une santé fragile depuis que j'ai eu un infarctus.

La difficulté aussi c'est que j'ai un chien de 12 ans et les propriétaires sont réticents à l'accepter. Pourquoi ? Pourquoi est-ce si difficile d'avoir accès à un logement ? Papiers. Documents. Marcher. Frapper à telle porte, à tel service.

La fatigue s'installe, le désespoir aussi, le ras-le-bol de tout

Errer à travers la ville pour trouver un endroit pour dormir, sans mettre en péril celui ou celle qui t'aide.

Conséquence de ma situation, ma santé se dégrade ainsi que mon moral. Je broie du noir, j'ai des envies de suicide, je n'ai pas beaucoup d'espoir alors que des personnes font leur possible pour me sortir de cette impasse

Pourquoi nous, les laissés pour compte, ne pouvons-nous vivre comme tout le monde enfin presque comme tout le monde.

Depuis plusieurs années, je recherche un logement où je pourrais m'établir pour très longtemps, poser mes valises, recevoir ma famille dans de bonnes conditions, respirer et ne plus avoir peur du lendemain.

*Andrée Willems*



## CINEY-MARCHE UN AVENIR TOUJOURS PLUS INCERTAIN

### DE RETOUR AU CPAS...

Comme j'étais exclue du chômage en janvier 2015, je me suis rendue au CPAS fin 2014 pour faire une demande de RIS. Il m'a été accordé mais au taux cohabitant, étant donné qu'une de mes filles bénéficiait d'une pension d'handicapé. Ce qui veut dire, que du jour au lendemain, il a fallu faire face aux mêmes dépenses avec moins d'argent. Cela a rendu notre vie encore plus difficile et a produit de grandes tensions au sein de la famille.



Dès janvier 2015, j'ai été convoquée tous les mois par l'assistante sociale qui doit contrôler si je remplis bien les conditions pour bénéficier du RIS. Trouver du travail et donc faire des recherches d'emploi régulièrement. Envoyer un dossier au SPF Sécurité sociale pour voir si je n'aurais pas droit à une pension d'handicapée (ce qui veut dire prendre rendez-vous chez un médecin et redéballer une fois de plus tous mes problèmes). Demander un numéro à l'AVIQ, 1 etc...

En plus, de ces convocations mensuelles, j'ai dû me rendre à la cellule insertion du CPAS. L'assistante sociale a d'abord fait un bilan de mon parcours professionnel. Elle m'a dit que j'avais été jusqu'au bout de ce que le CPAS propose pour se remettre sur le chemin du travail.

Effectivement, il y a quelques années j'avais dû participer à une série d'ateliers organisés par le CPAS, dans le cadre d'une guidance budgétaire qui m'avait été imposée suite à des demandes d'aides d'urgence pour l'achat de lunettes, le paiement de factures d'électricité ou de mazout... Selon elle, j'avais donc fait suffisamment de formations et il me fallait maintenant trouver du travail. Comme s'il suffisait de le dire pour en trouver !

Je devais y aller tous les 15 jours pour rendre compte de mes recherches. J'ai notamment envoyé de nombreuses lettres de motivation dans des Entreprise de Travail Adapté de ma région, à Namur et même à Liège. J'ai eu très peu de réponses et les réponses que j'ai eues étaient négatives. De plus, bien souvent les conditions de travail ne sont pas adaptées à mes problèmes de santé, il faut avoir le permis de conduire et un véhicule...

### UNE NOUVELLE FORMATION

Après un an, comme je n'avais rien trouvé, l'assistante sociale de la cellule insertion m'a dit qu'elle ne s'occupait plus de moi !

1 AVIQ : Nouveau nom de l'AWIPH

Une fois de plus je me retrouvais face à l'angoisse de ne pas savoir quelles en seraient les conséquences sur l'octroi du RIS.

Malgré la réticence de mon assistante sociale, je me suis alors inscrite à une formation pré-qualifiante en cuisine communautaire. Cette formation pouvait m'amener vers une formation qualifiante avec l'espoir que cela m'aiderait à trouver du travail. Bien qu'à plus de 50 ans, je n'ai plus beaucoup d'espoir.

Après quelques semaines, mes problèmes de santé ont repris le dessus et j'ai également dû m'absenter à plusieurs reprises pour m'occuper de mon fils qui était en plein décrochage scolaire.

J'ai été convoquée par le patron de l'EFT qui m'a mis la pression en me disant que je privilégiais trop ma vie de famille au détriment de ma formation et qu'il fallait que je fasse un choix, sans quoi il m'excluait. J'ai dû arrêter avec la peur au ventre que le CPAS me sanctionne.

### ET AUJOURD'HUI...

La dernière fois que j'ai vu mon assistante sociale elle m'a parlé du PIIS. Me revoilà face à l'inconnu.

Que vais-je devoir faire dans le cadre d'un PIIS ? Que va-t-on m'imposer de plus que tout ce que j'ai déjà fait jusqu'ici comme formations et comme démarches qui prouvent que je cherche de l'emploi ? Quel pouvoir de négociation aurai-je réellement pour définir le contenu du PIIS ? Quelles seront les conséquences en cas d'évaluation négative ?

Bien que ce n'était pas facile quand j'étais au chômage, le passage vers le CPAS a engendré beaucoup de désavantages. Des contrôles encore plus réguliers. Une perte de confiance en moi puisqu'on me dit que ce que j'ai fait jusque-là ne sert à rien vu que cela ne m'a pas permis de trouver du travail... Des conséquences sur la famille : du stress et des tensions, des répercussions sur la scolarité des enfants, le fait de devoir compter encore plus pour pouvoir boucler les fins de mois, et.

Finalement toutes ces pressions, ces évaluations, tous ces contrôles n'ont fait qu'accentuer les difficultés et l'insécurité d'existence que nous vivions déjà. Avec en plus la question angoissante « Si je suis exclue du RIS, j'aurai droit à quoi ? Comment je ferai pour m'en sortir ? ».

Véronique V





Voulons-nous une commune

Qui exploite les plus pauvres par des semblants de remise au travail (service communautaire...)

OU

Qui refuse l'exploitation de l'homme et met en place des emplois convenables avec une sécurité sociale et des services publics de qualité

LA MAIN DANS LA MAIN – N°321 – FEVRIER 2015

HAINAUT

## POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS DÉMOCRATIQUE JUSTE ET SOLIDAIRE



*NOUS NOUS ÉLOIGNONS D'UNE SOCIÉTÉ OÙ CHACUN POURRAIT VIVRE DANS LA DIGNITÉ*



Une Assemblée des militants

### CONSTAT ACCABLANT

Nous vivons dans un monde où la production de richesses n'a jamais été aussi élevée. Et paradoxalement la grande pauvreté augmente.

A LST, nous faisons la lecture suivante : la mondialisation néolibérale permet à un petit nombre de personnes d'accaparer une grande majorité des richesses.

L'idée d'une redistribution équitable qui permettrait à chacun de vivre dans la dignité est hélas encore lointaine. Nous avons même l'impression qu'on s'en éloigne. Et les Etats sont de bons petits soldats, ils s'organisent pour que ce système fonctionne bien.

### NOUS REFUSONS CETTE VISION DU MONDE

La Sécurité sociale a empêché, pendant quelques décennies, une partie importante de la population de tomber dans la pauvreté. Ces droits sociaux ont été acquis grâce à la lutte de plusieurs générations de travailleurs.

*Différentes décisions politiques successives, fragilisent aujourd'hui la sécurité sociale, la population et particulièrement les plus pauvres*

On nous fait croire que seule l'austérité est la solution. Que les allocataires sociaux non seulement sont responsables de ce qu'il leur arrive mais aussi qu'ils trichent. Ils sont suspectés de fraude sociale. Nous refusons cette vision de la réalité.

Nous connaissons depuis plusieurs années le système d'activation des chômeurs avec son lot de sanctions pour les chômeurs qui ne pouvaient pas prouver suffisamment de recherche d'emploi. Un représentant de l'Onem disait dans une interview : « On ne leur demande pas de trouver du travail, mais d'en chercher ».

Depuis le 1er janvier, la loi sur la limitation des allocations d'insertion est entrée en vigueur. Le précédent gouvernement a limité les allocations d'insertion dans le temps à 3 ans. L'actuel gouvernement a encore renforcé ces mesures.

A LST, nous avons parlé de ces mesures à maintes reprises, lors des permanences, des caves, des assemblées de militants et lors de concertations avec d'autres partenaires.

Dans nos débats, nous avons souvent évoqué la conditionnalité des droits. En effet, pour obtenir un droit, il faut pouvoir accepter de plus en plus de conditions. Sinon, c'est l'arme alimentaire : « vous n'aurez plus rien pour vivre ».

Nous constatons qu'il s'organise une véritable chasse aux chômeurs et aux pauvres. Et qu'on en revient à une véritable répression et criminalisation des plus pauvres. Les organisations syndicales sont descendues dans la rue pour dénoncer ces politiques inacceptables. Nous avons participé à plusieurs actions.

### TÉMOIGNAGES

Toutes ces mesures ont des effets désastreux sur la vie des plus pauvres. Elles renforcent l'insécurité d'existence.

Voici quelques témoignages exprimés dans les permanences et les caves de la région.

*« Qu'est-ce qu'on va faire ? Vendre la maison ? Nous avons finalement ouvert un dossier avec une assistante sociale. Nous serons prolongés de deux ans avec un accompagnement particulier. »*

*« Mon compagnon a été domicilié d'office chez moi par la police. Il est propriétaire d'une autre maison. Un voisin, dans une enquête de voisinage, a dit qu'il était souvent chez moi. »*

*« Je vais être sanctionnée. C'est difficile quand on est une maman seule d'être disponible sur le marché de l'emploi quand les enfants doivent partir le matin à l'école et qu'il faut être là pour leur retour..... »*

*« L'assistante sociale m'a dit que j'avais fait exprès d'avoir des enfants pour ne pas travailler... »*

*« Je vais être sanctionnée. J'irai au CPAS. Je ferai une formation puis je demanderai un article 60. »*

*« Lorsque je suis en voiture, souvent je me retourne parce que j'ai l'impression d'être suivi par une voiture de l'Onem... »*

*« Nous les jeunes, on est découragés. On n'a plus de rêve. On ne trouve pas de travail. Même les formations n'aboutissent pas à un emploi... »*

### NOS REVENDICATIONS

Nous demandons la création de véritables analyses d'impact des réglementations (AIR). Il nous semble essentiel que lorsqu'on veut appliquer une mesure politique, il faut pouvoir anticiper les effets qu'elle produira sur les conditions de vie des citoyens les plus pauvres. Nous voyons ici que l'impact de ces mesures sur le chômage est catastrophique.

Certains partis ont reconnu que la limitation des allocations d'insertion dans le temps était une grossière erreur. Nous pensons qu'en politique il faut avoir le courage de reconnaître ses erreurs et de les réparer. Nous voulons que les personnes qui ont été exclues du chômage retrouvent leur statut d'avant.

*Nous demandons que la société civile et le monde politique se mobilisent et s'attèlent sans tarder à construire les bases d'une société plus démocratique, juste et solidaire*

Fabien Lardinois

Qui soit à l'écoute de notre point de vue. Et tienne compte des difficultés énormes que nous rencontrons pour être reconnu(e)s comme citoyen(ne)s et pour pouvoir exercer nos droits.



## FÉDÉRATION

# QUELLE POSSIBILITÉ DE RESTER CITOYEN QUAND ON EST PAUVRE ?

ECHO DES CONCERTATIONS AU SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## LES CONCERTATIONS À BRUXELLES

Depuis la publication du Rapport général sur la pauvreté en 1994, des militant(e)s de LST participent chaque année aux concertations organisées par le Service de lutte contre la pauvreté.

Ce sont des rencontres qui permettent qu'il y ait un dialogue entre des personnes qui vivent la pauvreté, des associations dans lesquelles elles se rassemblent et d'autres acteurs du secteur public ou privé qui sont invités en lien avec la thématique choisie (des représentant(e)s de CPAS, de mutuelle, de syndicat, de service de l'aide à la jeunesse, etc...).

De nombreuses thématiques ont déjà été abordées : les sans-abri, la protection sociale, le maintien du lien entre les enfants placés et leurs parents, le rôle des services publics dans la lutte contre la pauvreté, etc...

Chaque thématique choisie est travaillée pendant 2 ans. Tout ce qui a été débattu par les différents acteurs présents aux concertations est retransmis dans un rapport écrit, avec un ensemble de recommandations. Ensuite, ce rapport est communiqué aux gouvernements des régions, des communautés et du fédéral.

## CITOYENNETÉ ET PAUVRETÉ

Pour le rapport bisannuel 2016-2017, le Service de lutte contre la pauvreté a proposé d'aborder la question du lien entre « citoyenneté et pauvreté ».

*Pour nous, cette thématique est primordiale.*

*Très souvent nous rappelons que notre premier combat est d'affirmer et de faire valoir que nous et notre famille, sommes membres légitimes de la société. Et que nous voulons avoir les moyens d'y participer activement. De pouvoir exercer nos droits et devoirs de citoyen(ne)s.*

Dès nos premiers rassemblements, nous posions déjà la question « Que signifie la citoyenneté quand on vit dans la pauvreté ? ». Le constat reste le même aujourd'hui : quand on est pauvre, on n'est même pas considéré comme des citoyens. Cela a de nombreuses conséquences, à commencer par le nonaccès aux droits fondamentaux.

En juin 2016, une première rencontre organisée par le Service nous a permis de réfléchir ensemble à plusieurs questions :

Qu'est-ce que ça veut dire pour nous « être citoyen » ? Quelles sont les conditions pour pouvoir réellement l'être ? Quand se sent-on ou pas reconnu comme tel ?

*C'était une rencontre très intéressante qui nous a permis de nous rendre compte que derrière le mot citoyen, il y a beaucoup d'espoir et d'attente : pouvoir s'exprimer, être entendu, reconnu et respecté, avoir des droits, avoir les moyens de remplir nos obligations, pouvoir participer à la vie sociale...*

Nous avons aussi réfléchi à ce qui nous permet ou ne nous permet pas d'être reconnu comme citoyen(ne), au niveau de la famille et du logement.

## UN POINT DE VUE MILITANT

Depuis septembre 2016, une dizaine de militant(e)s d'Andenne, de Namur, du Hainaut et de la région de Marche et Jemelle ont participé à 8 journées de concertation.

L'enjeu de notre participation à ces lieux de dialogue est d'apporter notre point de vue à propos des obstacles que nous rencontrons pour pouvoir réellement exercer notre citoyenneté.

Nous construisons nos contributions dans le cadre de réunions consacrées à la préparation et l'évaluation des concertations. Les débats qui y ont lieu lors des permanences, des caves, des ateliers famille, des assemblées des militant(e)s, des réunions du suivi du RGP..., viennent nourrir nos réflexions. Ainsi que nos échanges avec les autres associations du Collectif des associations partenaires.

## DU POINT DE VUE DE LA FAMILLE

Dans le cadre des concertations consacrées au thème de la famille, nous avons questionné et interpellé, au départ de nos expériences, sur plusieurs aspects qui nous empêchent d'être reconnu(e)s comme des citoyen(ne)s à part entière.

Le fait que nous ne sommes pratiquement jamais reconnus en tant que parents et qu'on ne nous reconnaît aucune compétence. La difficulté, voire l'impossibilité que nous avons de réellement pouvoir poser des choix. Le non-respect du droit à la protection de notre vie privée. Les conséquences de l'individualisation des droits...

## AU NIVEAU DU LOGEMENT

Dans le cadre des concertations sur le thème du logement, nous avons questionné et interpellé sur les obstacles qui nous empêchent d'accéder à un habitat durable, ce qui constitue un frein évident à une reconnaissance effective en tant que citoyen(ne).

La sélectivité et la discrimination imposées aux plus pauvres au niveau de l'offre locative. La pertinence et l'efficacité des services d'aide et d'accompagnement. Le rôle joué par l'application des 'normes de qualité' sur l'accès au logement et la garantie de pouvoir y rester...

*Nous veillons à ce que notre point de vue soit entendu. Que les difficultés énormes que nous rencontrons pour être reconnu(e)s comme citoyen(ne)s et pour pouvoir exercer nos droits soient bien relayées auprès des pouvoirs publics.*



Assemblée du Collectif des associations partenaires le 12 mai 2017

Chantal Cornet